

## « Nathalie GOULET demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe »

04/06/2014

### **Nathalie GOULET demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe**

*Le groupe UDI-UC, vient de déposer, à l'initiative de Nathalie Goulet, sénateur de l'Orne, une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe.*

« Comment la sœur de Mohamed Merah peut-elle disparaître avec quatre enfants alors qu'elle est surveillée ? » s'interroge Nathalie Goulet.

Les autorités françaises évaluent à environ 300 le nombre de Français partis faire la guerre sainte en Syrie. Le gouvernement constate une hausse « accélérée et préoccupante » de départs pour la Syrie, selon le compte rendu du conseil des ministres du 23 avril dernier. « De retour sur le territoire national, ces individus représentent une menace potentielle pour la sécurité publique. » s'alarme la sénatrice.

Deux ans après l'affaire Mohammed Merah, l'arrestation de Medhi Nemmouche pour la tuerie au Musée juif de Bruxelles relance le débat. « Il est indispensable que la représentation nationale soit pleinement informée sur les réseaux, les filières qui permettent le recrutement de ces apprentis djihadistes, ainsi que les moyens qu'ils utilisent, notamment électroniques. Il faut également examiner avec précision l'influence que peuvent avoir ces organisations au sein de nos établissements pénitentiaires : certains éléments laissent supposer que Medhi Nemmouche pourrait s'être radicalisé en prison. » poursuit la sénatrice.

L'ensemble de ces éléments démontrent la nécessité de créer le plus rapidement possible une commission d'enquête parlementaire qui devra permettre d'apporter éclaircissements et propositions efficaces pour lutter contre ce phénomène qui met en péril la sécurité de nos concitoyens : « Il faut une adéquation entre les moyens et les enjeux. Il ne s'agit pas seulement d'un problème franco-français mais d'une question de sécurité d'ordre international. » conclut Nathalie Goulet.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)